

A L'ATTENTION DE MADAME MARTINE KOHLY

Vice-présidente du département de l'Isère en charge de l'enfance, de la famille, de la jeunesse et des sports

Madame la Vice-Présidente

Lors de récentes rencontres entre les professionnels d'associations membres de Réseau38 et vos équipes, il a été annoncé de manière informelle que, dans un futur proche, les mesures en milieu ouvert (AEMO/AED) feraient l'objet d'appels à projets.

Cette perspective de réorganisation majeure pour ces mesures suscite de nombreuses interrogations chez l'ensemble des associations de Réseau38, qu'elles soient concernées ou non actuellement par ce mode d'accompagnement.

En effet, les missions historiquement confiées aux acteurs associatifs du département leur ont permis d'acquérir un savoir-faire et de développer un important réseau de partenariat grâce à leurs fortes implantations dans les territoires. Aussi, une refonte globale de l'organisation actuelle ne peut que nous interroger sur les causes qui amèneraient à un tel changement, et notamment si une telle décision repose sur un diagnostic issu d'évaluations externes susceptible de remettre en cause la méthode actuelle de travail.

Par ailleurs, nos interrogations portent également sur les conséquences qu'une telle décision aurait sur l'accompagnement des jeunes actuellement pris en charge, ainsi que la réponse qui serait apportée dans le cadre de la préconisation de la loi sur la nécessité d'éviter les ruptures de parcours.

De plus, les membres de Réseau 38 vous font part de leur inquiétude concernant l'imprévisibilité qui pèserait sur la gestion des ressources humaines qu'une telle mesure ne manquerait pas d'engendrer, à l'heure où les structures associatives œuvrant dans le champ de la protection de l'enfance peinent à stabiliser leurs effectifs.

Enfin, vous pouvez comprendre, qu'à la confirmation de la mise en place de cette mesure d'appels à projets, tous les membres de Réseau 38 s'interrogent sur le futur des méthodes relatives aux autres activités exercées par ces professionnels, pour le compte du département, dans le cadre de sa mission de Protection de l'Enfance.

C'est pourquoi, au nom de tous nos membres, nous vous sollicitons pour une rencontre afin d'échanger sur ce changement de méthode annoncé ainsi que sur l'anticipation des probables conséquences évoquées.

Dans cette attente, nous vous prions de recevoir, Madame la Vice-Présidente, nos respectueuses salutations.

Monique FOURQUET
Présidente de Réseau 38

